



M 1682 - 318 - 6,00 F



3791682006004 03180

MENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES ET REGIONALES
PUBLIE PAR L'UNION DES SOCIÉTÉS BRETONNES DE L'ÎLE-DE-FRANCEAbonnement 1 an : 90 F ; de soutien : 120 F
C.C.P. Paris 12.199.90 G (Union des Sociétés Bretonnes)
19, rue du Départ (14^e) - Tél. 43.20.58.46 - Le directeur-gérant : Jean LE LAGADEC

La lutte contre le chômage

Des millions d'heures de travail pour la Bretagne et des centaines d'emplois sauvés

C'est ce que représente la commande du super car-ferry aux chantiers de Saint-Nazaire

La commande du super car-ferry de 1 800 places pour la Brittany-Ferries aux chantiers de St-Nazaire en Bretagne n'est pas une mince affaire pour les Bretons. Il s'agit de deux millions d'heures de travail pour la construction du bateau et sans doute d'autant d'heures induites pour la sous-traitance, l'artisanat local et le commerce. Il s'agit de centaines d'emplois sauvés et en même temps de la démonstration du nécessaire maintien de chantiers navals dans la première région à vocation maritime de France.

A l'heure d'un choix de cette importance, il est décisif que l'opinion publique à travers tous les relais, tous ses délégués, par ses élus, ses syndicats, ses associations s'exprime avec force et insistance.

L'Union des Sociétés Bretonnes et son journal « Le Pays Breton » ont tenu leur place dans ce concert breton salubre. Au mois de décembre 1986, le président Jean Le Lagadec s'adressait au ministre de la Mer, M. Ambroise Guellac. La lettre fut également adressée au ministre de l'Industrie, M. Alain Madelin, à M. Couanau, député d'Île-et-Vilaine et président de la Société d'Economie Mixte SABEMEN qui sera propriétaire du bateau loué ensuite à la BAI. Le

même courrier est parvenu aux présidents de groupes parlementaires. Le titre le plus important du « Pays Breton » du mois de janvier était consacré à cette question et nos lecteurs en étaient informés avec précision. Le titre résumait notre exigence : « Financé par les contribuables bretons, le bateau de 1 800 passagers pour la BAI doit être construit en Bretagne ».

TROIS MOIS D'ACTION ET D'INFORMATION

Durant trois mois, dans toutes nos assemblées générales et tous les

banquets d'amicales qui réunissent des centaines et des centaines de Bretons les samedis et dimanches, nous avons exposé les faits et la position défendue par l'Union des Sociétés Bretonnes. Nous avons recueilli une approbation et un soutien unanimes.

Au mois de février, nous apprenons que le moment de la décision approche. Le comité directeur de la SABEMEN devant se réunir le vendredi 13 février, nous décidons de nous rendre en délégation au ministère de l'Industrie et à l'Hôtel Matignon la veille, le 12 février.

(suite page 8)

Jean-Marie RU.

JEUDI 12 FEVRIER, PLACE DES INVALIDES, direction le ministère de l'Industrie et Matignon...



Les dirigeants de l'Union des Sociétés Bretonnes, des représentants des amicales et des cercles folkloriques se sont rendus en délégation, le 12 février, au ministère de l'Industrie (M. Alain Madelin), et à l'Hôtel Matignon (M. Chirac). Une seule exigence : construction en Bretagne, à Saint-Nazaire, du super ferry. Notre photo : quelques instants avant le départ vers les ministères, place des Invalides où avait lieu le rendez-vous, les délégués remettant des tracts explicatifs aux passants.

Une Lorientaise Marie-Thérèse FLEGEAU REINE 1987 DU « PAYS BRETON »



La reine est élue, c'est le passage des pouvoirs... Catherine THE-PAULT (à gauche), reine 1986, donne l'accolade à la reine 1987 Marie-Thérèse FLEGEAU, originaire de Lorient, membre de l'Amicale de Sannois, secrétaire médicale (27 ans). Derrière, l'une des demoiselles d'honneur, Fabienne GODET, employée dans la restauration (21 ans), originaire de La Guerche-de-Bretagne, membre de l'Amicale de Trappes. L'autre demoiselle d'honneur, Sandrine JUREK (17 ans), étudiante, est originaire de Vannes et membre de l'Amicale de Goussainville.

éditorial

LE DEVOIR ÉLÉMENTAIRE

Dans les cinq départements bretons, plus de 150 000 personnes sont à la recherche d'un emploi. Beaucoup de ces chômeurs sont des jeunes. La perspective n'est pas réjouissante. L'Institut National de la Statistique observe une tendance à la réduction de l'emploi salarié alors que depuis vingt ans la diminution du nombre des paysans et des pêcheurs était compensée par l'accroissement du nombre des salariés (206 000 de plus entre 1967 et 1985).

En présence de ce paysage économique et social, quel Breton peut rester indifférent au choix qui se présente pour la construction d'un bateau à St-Nazaire ou sa commande à l'étranger ?

L'Union des Sociétés Bretonnes a joint sa voix à tous ceux qui estiment logique de faire travailler la région d'abord quand c'est elle-même qui paye. Nous avons dans toutes nos amicales rencontré compréhension et soutien. Nous sommes pleinement dans la tradition du mouvement breton le plus généreux quand nous agissons de la sorte. C'est dans ce sillon qu'à poussé « Labour Ha Kan » en 1936 et c'est en poursuivant dans cette voie que nous nous trouvons de plain-pied avec l'aspiration profonde des Bretons.

par Jean LE LAGADEC

Gagner des millions d'heures de travail et sauver des centaines d'emplois, affirmer la place de la construction navale dans notre Bretagne cela mérite un effort de solidarité régionale. En y prenant notre part nous accomplissons tout simplement le devoir élémentaire d'une association qui a pour vocation de défendre la Bretagne.

L'accès à la culture et l'expression de notre identité régionale sont bien compromis lorsque la jeunesse bretonne est privée, par manque de travail, des moyens d'épanouissement de sa propre personnalité.

Cultiver la solidarité entre nous, dans nos amicales, dans toute l'Union des Sociétés Bretonnes est important. Être capables de manifester un esprit de solidarité plus ample avec tous les Bretons qui éprouvent le besoin de se serrer les coudes quand les temps sont durs, c'est encore mieux.

Le succès devient alors un bien collectif et l'on est heureux d'y avoir contribué. Nous avons des militants de longue date qui ressentent profondément ces liens tissés par notre mouvement. C'est tout à fait visible à la lecture des mots d'amitié, d'encouragement et de félicitations qui accompagnent les abonnements de soutien au « Pays Breton ». Le plus émouvant des derniers reçus a sans doute été celui de Robert Hamon, bloqué dans un hôpital du Trégor et qui nous envoie un chèque de 1 000 F en s'excusant de ne plus pouvoir mettre la main à la pâte. Il se sent avec nous et nous l'an remercions vivement en l'assurant de notre amitié et en lui souhaitant bon courage.

Notre solidarité pour du travail en Bretagne, contre les quotas réductions, pour la priorité à la mise en marché des produits de chez nous avant l'importation, pour le développement des moyens de communication modernes, pour le respect de notre culture, de notre langue, cette solidarité là est de même nature que celle que nous exprimons à Joëlle et Jean-Paul Kauffmann.

C'est la solidarité des humbles, la plus noble qui existe, celle qui grandit l'homme quand il y prend part, celle qui libère de l'isolement, de la solitude, celle qui fait la société plus humaine. Elle demande un effort. Accomplissez-le, donnez un peu de vous-mêmes et vous recevrez au centuple.

VITRY

Une grande journée bretonne le 29 mars

Inauguration de la rue Paul-Rannou (11 h) suivie d'un banquet à 13 heures

Une grande journée bretonne aura lieu à Vitry le 29 mars. Elle commença par l'inauguration de la rue Paul-Rannou à 11 heures, après ce qui est le premier et le plus grand travail de la ville. Le député-Maire Paul Mercier, président de la municipalité de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Armée des Bretons de Vitry, et le maire de Vitry, ont été les invités d'honneur de la cérémonie. Le maire de Vitry, M. Paul Rannou, était accompagné de son épouse et de sa fille. Le maire de Vitry, M. Paul Rannou, était accompagné de son épouse et de sa fille. Le maire de Vitry, M. Paul Rannou, était accompagné de son épouse et de sa fille.

PAUL RANNOU : UNE GRANDE FIGURE BRETONNE DE VITRY

Lors du Conseil municipal du 18 décembre 1988, l'Assemblée Communale de Vitry a décidé de nommer le nom de Paul Rannou à une partie de la rue des Foulles (entre la rue du Parc et Gabriel Ferry). Paul Rannou qui sera en août 1944, le maire de la Libération à Vitry, est né à Concarneau dans le Finistère, le 16 octobre 1902.

DATES A RETENIR

- 7 mars : Assemblée générale à Antony.
13 mars : Concert bombardié et orque à Villejuif.
14 mars : Soirée à l'ENS de St-CLOUD.
15 mars : Banquet à Villejuif.
19 mars : Fest-deli à Marsey.
21 mars : Banquet à Châteauneuf.
28 mars : Soirée Bretonne à Nanterre.
29 mars : Banquet à Sannois.
29 mars : Banquet à Châteauneuf.
29 mars : Banquet à Vitry.
4 avril : Banquet à St-Denis.
5 avril : Buffet campagne à Levallois.
10 avril : Buffet campagne à Châteauneuf.
16 mai : Fest-noz à Ivry.
16 mai : Fest-noz à Vanvres-de-Buzillon.
17 mai : Fête folklorique à Gennevilliers.
31 mai : Fête sportive à Antony.
14 novembre : Bal de la RATP.
21 novembre : Bal à St-Denis.
5 décembre : Banquet de la RATP.
12 décembre : Journée des anciens à St-Denis.
10 janv. 88 : Assemblée générale à St-Denis.

Restaurant régional à Montparnasse :

"LA MAISON DU CANTAL"

Cadre agréable - Produits et cuisine d'origine - Atmosphère familiale - Cuisine - Calme

82, boulevard du Montparnasse - 75014 PARIS Tél. 43.35.24.29 (Fermé dimanche et lundi matin)

La vraie cuisine italienne

chez des amis de la Bretagne et des Bretons

RESTAURANT L'APPENNINO

61, rue de l'Amiral-Mouchez 75013 Paris - Tél. 45.89.08.15 Fermé le dimanche et le lundi



47, avenue Roger-Salengro - CHAMPIGNY Montreuil - Villiers-Optique - Ivry-Optique - Brie-Optique 24, avenue Gallieni - 94 JOINVILLE-LE-PONT Téléphone : 48.83.91.81

RESTAURANT DE L'ECOLE MILITAIRE

Mme GUICHOUX - DOMMERGUE

Café - Brasserie - Fruits de mer

3, Place de l'Ecole Militaire

Téléphone : 47.05.45.16

Service continu jusqu'à 1 heure du matin

GENNEVILLIERS

Une assemblée réussie

150 personnes étaient présentes à l'Assemblée générale de l'amicale Bretonne qui a eu lieu dimanche 1er février 1987 à la Bourne du Trévis. Celle-ci était présidée par le certain Villon Goz de Sannois avec la participation de M. et Mme Le Gac, président de l'amicale Bretonne et du cercle de Sannois, sans oublier la présence de M. et Mme Buhant, président de l'amicale de Nanterre, de M. Jean Corvez, président de l'amicale d'Antony, de M. et Mme Bin, président de l'Association des Commerçants des Galiciens, des représentants des Italiens, anciens combattants, F.N.A.C.A., etc. Cette assemblée se déroula dans une ambiance de fédération et de paix, bien en accord, il y eut aussi bien des crises, le café, la bière, l'assistance campagnarde. Vers 16 h, ce furent les allocutions du président de l'amicale, Henri Dupuy, de la secrétaire principale, Elisabeth Dugot, de la trésorière, Paulette Marchez, qui nous annonça le bilan financier de l'année 1986, de M. Givreau, représentant de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Armée des Bretons, qui nous fit une superbe petite allocution, naturellement la nouvelle reine du Pays Breton, Marie-Thérèse Figeau de Sannois, élue dans la nuit dernière, la veille à Montreuil.

Le nouveau bureau de l'amicale Bretonne de Gennevilliers pour l'année 1987 se compose de la manière suivante :

CHAMPIGNY-JOINVILLE

BANQUET LE 17 MAI

avec réduction de 20 F par carte d'adhérent

Cette année dans le dernier journal du Conseil d'Administration de l'amicale Bretonne de Champigny-Joinville, nous avons eu le plaisir de lire que Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

Paul Rannou a été nommé maire de Vitry le 16 octobre 1982.

SAINT-DENIS De bonnes perspectives



Au Parquet de Saint-Denis de gauche à droite, Yves BIJANIC, vice-président de l'Union; Ariel ORENARA, ministre pénitentiaire du Nicaragua; Denis SELLIN, président de l'amicale de Saint-Denis; et Patrice BRAQUEZEC, conseiller municipal, représentent la vie de Saint-Denis.

Suite à l'assemblée générale de l'amicale qui s'est tenue le 11 janvier, la commission administrative a été mise en place et a tenu son premier conseil le 15 janvier. Elle est composée de : Président, Denis Sellin; Vice-président, Marcel Claude; Secrétaire, Guy Cléquin; Secrétaire adjoint, Martine Bréz; Trésorier, Jean-Louis Rouillé.

MONTREUIL Un bon bilan 1986

C'est sous la neige, une fois de plus, que nous nous sommes réunis pour notre assemblée générale annuelle à la salle Pablo Picasso. Les amateurs pourront acheter, chez nous, des produits de montagne et de diverses régions de montagne, l'atmosphère de Saint-Denis, le groupe folklorique de Sannois et de Vitry. C'est un plaisir de participer à la vie de la ville de Vitry.

8 novembre : Participation de l'amicale au repas breton du Restaurant Municipal de Montreuil. Nous y avons eu un bon bilan de l'année 1986. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

12 novembre : Participation de l'amicale à la fête des Associations de Montreuil. Nous y avons eu un bon bilan de l'année 1986. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

RAPPORT DES ACTIVITES DE L'AMICALE EN 1986

Assemblée générale 1986, le 23 février. 24 mai : Participation à la fête du Quartier de la Noue. L'amicale y avait un stand de produits bretons : cidre, crêpes, gâteau breton. Bretons et non Bretons s'y sont amusés avec plaisir.

31 mai : Après-midi culturel breton à participation avec le Centre Pablo Picasso à Cligny. Bretons et amis de la Bretagne y ont été très nombreux. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

ACTIVITES PREVUES EN 1987

Sortie le jeudi 28 mai (Ascension) à la Vallée de la Tapissière, Cathédrale, Vieille Ville. Départ à 10 heures. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

SAUNOIS :

L'élection de la Reine du "Pays Breton" honore tout l'Amical

A peine l'année 1987 aboutit, que déjà au cours de la deuxième soirée du groupe folklorique de Saunais, nous avons eu le plaisir de participer à l'élection de la Reine du "Pays Breton". Cette élection a été très intéressante et a permis de découvrir de nouvelles talents. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 11 février, notre Comité a organisé l'assemblée générale des Bretons de Gennevilliers qui fut très réussie. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

PERSONNEL DE L'EDUCATION NATIONALE

Rendez-vous le 14 mars

ANTONY

Samedi 7 mars Soirée bretonne

L'Assemblée générale de l'amicale des Bretons de Antony se tiendra le samedi 7 mars, salle du Parc, Hallier à Antony, à 19 h 30. L'assemblée sera suivie d'une soirée bretonne à 19 heures, avec buffet et champagne dantonné.

Le samedi 14 mars, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 21 mars, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 28 mars, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 5 avril, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 12 avril, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 19 avril, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 26 avril, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 3 mai, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 12 mai, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 19 mai, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 26 mai, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 2 juin, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 9 juin, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 16 juin, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 23 juin, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 30 juin, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 7 juillet, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 14 juillet, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 21 juillet, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 28 juillet, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 4 août, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 11 août, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 18 août, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 25 août, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 1 septembre, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 8 septembre, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 15 septembre, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 22 septembre, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 29 septembre, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 6 octobre, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 13 octobre, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 20 octobre, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 27 octobre, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 3 novembre, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 10 novembre, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 17 novembre, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 24 novembre, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 1 décembre, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 8 décembre, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 15 décembre, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 22 décembre, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 29 décembre, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 5 janvier, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

Le samedi 12 janvier, nous aurons un rendez-vous à la salle Pablo Picasso à Antony. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas. Les amis de Vitry ont été très nombreux à participer à ce repas.

TOPONYMIE ET GÉOGRAPHIE

HISTOIRE DE BRETAGNE

Par Jean-Marie Ploneis, Docteur ès-Lettres

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE :

LA VALLÉE (4)

Très souvent, l'idée de « bas, bas-fond » ou de « dépression » est rendue par « izel » (autre prononciation courante « ijel ») et, beaucoup plus rarement, par le seul radical « iz » ; deux termes qui remontent à une racine indo-européenne * (pied-su (= aux pieds) et que nous retrouvons tant en gallois qu'en irlandais.

Is/iz

Au risque de ternir la légende disons que, très prosaïquement, Ker-Ys signifie « (la) ville-basse » et que ce châtimement divin qui la frappa n'était, peut-être, qu'un raz-de-marée ; d'ailleurs l'une des premières fois où il est fait mention de « Ys » (in « L'ancien Mystère de Saint-Guénolé », fin du 16^e siècle) on parle de « an enezen a ys » (= l'île du bas) dont les habitants ridiculisaient les paroles du saint.

Rares sont les toponymes bretons où nous retrouvons la préposition « iz », on peut cependant mentionner Is-Coat (= sous le bois) à La Martyre (29) qui correspond au gallois *is-coed* dans le Flintshire ; dans cette même zone, au Trévoux, nous avons le hameau de Ker-is-coat (= le hameau sous le bois) qui doit être synonyme de Ker-is-quillenn (Kili-enn = bosquet, bois) à Ker-louan (29). Si la situation, dans un vallon encaissé descendant de St-Marc vers le Moulin-Blanc, de Ker-is-bian (Brest) nous autoriserait à y voir un « petit village du bas », il nous faut malgré tout être très prudent car dans Ker-is-qué, Playben, on serait tenté d'y voir la préposition « iz » (= sous) alors même que le hameau est en hauteur ; il est vrai que la prononciation locale nous donne « uz » (= au-dessus) et non « iz », une confusion qui impose réflexion.

« iz » n'a guère marqué la toponymie bretonne, il faisait double emploi, comme préposition, avec « dan/dindan », et, surtout, comme adjectif, avec le dérivé « izel » que nous retrouvons dans une douzaine de Ker-izel (= ville basse), plus de la moitié dans les Côtes-du-Nord, auxquels nous ajouterons à Izel-Moor (= basse mer) à La Forêt-Fouesnant (29), Coat-izel (= bois du bas) à Plouégat-Moyan (28), le dérivé Ker-izel-ec à Peumerit (29) et, pour le seul Finistère, une vingtaine de Ker-izella. Le superlatif « izella » (= le/la/les plus bas-se-s) apparaît d'ailleurs fréquemment comme déterminant dans les noms de parcelles en opposition à « uhella » (= le/la/les plus élevé-e-s), mettant en évidence la plus ou moins grande difficulté d'accès à une époque où seule la traction animale était en usage.

Isômes

Dans le domaine roman, sur un affluent de la Vingeanne, une rivière bien paresseuse, nous avons, au confluent de deux cours d'eau, la petite ville d'Isômes (Hte-Marne) — formes anciennes : Icioma (1101), Ysomia (1291) — dont le nom, d'origine celtique, est considéré comme le superlatif (-sama → ômes) d'un thème celtique « itio » (d'où le nom de personne Itius) ; à étudier le site, une zone de terres basses, on peut, plus logiquement, supposer le superlatif de l'adjectif celtique « is/iz » (= bas) plutôt que celui d'un nom ce qui, dans cette hypothèse, nous donnerait une variante intermédiaire entre un gallois *is-sama et le gallois moderne « isaf » (= le/la/les plus bas-se-s).

Nous retrouvons, dans la même région, toujours dans notre hypothèse, le positif « is/iz » dans Is-sur-Tille, (Côte-

d'Or), petite ville sur l'Ignon, un affluent de la Tille, près de l'étang de Marcilly, et dont les formes anciennes sont : Hicio (722), Icium (1012) et Iz vers 1100.

Il est remarquable que les románistes qui font appel au gallois « ux(ello)- » (= haut, élevé) pour expliquer des noms comme Exou-dun (Deux-Sèvres), Issoudun (Creuse, Indre), Ussel (Allier), Uzelle (Doubs), etc... ne le fassent pas pour « is/iz », pour élucider des noms de lieux situés dans des bas-fonds et où cet élément apparaît clairement ; il est vrai qu'en la matière la prudence s'impose, les possibilités d'erreurs ne manquant pas des siècles après la disparition du gallois puisque, même dans la zone celtisante de la Bretagne, nous constatons des confusions entre « iz » et « us » (voir supra : Ker-is-qué).

Des bas-fonds à l'enfer

« Foz » (= fossé, tranchée) et « ifern » (= enfer), deux termes que nous avons empruntés au latin et qui, en toponymie, désignent aussi des bas-fonds ou des recoins, appellent quelques remarques qui éclaircissent certains aspects de la langue bretonne.

Dans bien des parlers nous avons, après nasalisation de la voyelle, une confusion phonétique entre « foz » (lat. fossa) et « foñs » (lat. fundus) jusqu'il n'y ait aucune perte de sens. Rien qu'à Lannilis (29) nous avons : Fos-Coz (= la vieille fosse/tranchée), Foz-Nevez (= la nouvelle...), et Foz-Vihan (= la petite...) ; le dérivé Foz-ou se montre à Lampaul-Guilimiau (29) tandis que l'on peut noter le composé Traon-Foz (= le bas de la tranchée) à Plouzévédé et Fos-Vern (= la tranchée/l'aine du marais) à la naissance d'un petit vallon de Scrignac.

L'examen de « foz » nous a permis d'aborder brièvement cette tendance à la nasalisation des voyelles en breton, une évolution qui, dans ce cas précis, a pu être favorisée par la proximité phonétique et sémantique de « foñs », d'où une confusion totale des deux termes dans maints parlers.

« Ifern », du latin « infernum » (= lieu d'en bas) s'écrit aussi « ifvern », une hésitation très révélatrice qui met en évidence l'incapacité qu'a l'alphabet latin à rendre certains phonèmes de langue bretonne et, en particulier, cette consonne forte et sonore, intermédiaire entre le « f » et le « v », qui est la réalisation habituelle des « f » intervocaliques des emprunts latins.

Nous avons plusieurs (L')Enfer (en breton Ifern/Ifvern, variante vannetaise Ihuern) dans notre toponymie ; outre le composé Traon-Vern (Plouguin, 29) signalons quelques diminutifs (non traduits) comme Ifernic (St-Goazec, 29) et, avec agglutination de l'article : Nivernic (= an ifernig) à Carhaix. Si localement l'on dit « an ifvern » pour ce petit hameau du Cloître-St-Thégonnec niché dans une petite dépression au flanc nord des Monts d'Arrée, les cartés E.M. portent L'Enfer et les relevés de l'INSEE Ifernic avec agglutination de l'article éliéd français.

Avec l'intensification de la pratique religieuse « ifern/ifvern » a perdu son sens d'origine de « lieu-bas » pour ne plus avoir que celui de « lieu de damnation » faussant ainsi certaines données toponymiques puisque, l'analogie aidant, certains Baran-Doz (= le sommet de la colline) sont devenus des « Baradoz » (= paradis).

LA RÉVOLUTION EN BRETAGNE BI-CENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Une chronique de Jean Moreau

XIII - L'EGLISE DIVISÉE

La fronde de l'évêque Charles-Eutrope de La Laurencie

Le 12 juillet 1790, l'Assemblée Nationale adopte la Constitution civile du Clergé, que le roi ratifie à contre cœur le 24 août suivant. Ne percevant plus la dime, les curés deviennent des salariés de l'Etat, des fonctionnaires, avec un traitement moyen de 1 200 livres par an.

A Nantes, le 3 décembre de la même année, après mûre réflexion, l'évêque du diocèse, Charles-Eutrope de La Laurencie, apporte son adhésion au mémoire de trente évêques, députés à l'Assemblée Nationale, mémoire intitulé « Exposition des Principes de la Constitution » ; et il invite le clergé et les fidèles de son diocèse à joindre leur approbation à la sienne.

Le ciel semble dégagé. Pourtant, trois mois plus tard, le schisme est consommé. Pourquoi ? C'est qu'entre temps le pape Pie VI a condamné cette Constitution par les brefs du 10 mars et du 11 avril 1791, ce même Pie VI qui avait jugé « impie » la Déclaration des Droits de l'Homme.

Les évêques, dans leur immense majorité, refuseront de prêter serment. Charles-Eutrope de La Laurencie, pour sa part, se réfugie à l'étranger. Le curé constitutionnel Julien Minée prend en charge le diocèse de Nantes.

De sa retraite à Gand, en Belgique, l'ancien évêque issu de la Noblesse déclare, par l'ordonnance du 28 mars 1791, « radicalement nulle et de nul effet » l'élection du « sieur » Julien Minée, l'excommunié « ipso facto » et considère « schismatisés » tous les ecclésiastiques qui « oseraient » se présenter à lui pour recevoir « les saints ordres ».

Deux jours avant cette condamnation fulminante, le 26 mars 1791, dans une brochure de 16 pages, des curés-recteurs de divers cantons de Loire-Inférieure, dont le nombre n'y est pas précisé, ni l'identité révélée, n'ont pas allés par quatre chemins pour dire le fond de leur pensée au nouvel évêque constitutionnel Julien Minée, qu'ils considèrent comme « un usurpateur, un mercenaire, un intrus ».

La curiosité nous a poussés à relever le nom de l'éditeur de l'ordonnance de Charles-Eutrope de La Laurencie, et celui de la brochure des recteurs-curés anonymes. C'est le même : Crapart, à Paris, rue... d'Enfer. De là à imaginer une action concertée de l'évêque et de ces curés, quoi de plus probable. Cette brochure est tirée à 10 000 exemplaires, chiffre énorme pour l'époque. Elle vise à influencer, au-delà même du clergé, la population non-alphabète du département, et plus largement encore, par la commentaire oral qui sera fait de ce texte explosif.

CURÉS JUREURS ET RÉFRACTAIRES

Quoi d'étonnant si le nombre des prêtres qui prêtent serment à la Constitution est faible, très faible en Loire-Inférieure, et plus précisément dans le district de Machecoul, qui sera l'objet d'une étude particulière, pour la raison que dans ce district auront lieu les tout premiers massacres de républicains-patriotes le 11 mars 1793, et qu'il s'agit de favoriser toutes les causes qui ont favorisé le soulèvement contre-révolutionnaire. Comptabilisons. Dans le district de Machecoul, les recteurs de 18 paroisses (1) ne prêtent pas le serment exigé. En conséquence, ils doivent être remplacés. A cet effet, Pierre Guillaud, procureur-syndic, qui sera assassiné ce 11 mars 1793, convoque les électeurs, le 27 mars 1791, à Machecoul.

C'est François-Toussaint Villers, curé de St-Philbert-de-Grand-Lieu, qui préside cette assemblée. A l'issue d'un premier scrutin, il est élu curé de la paroisse de La Trinité, à Machecoul. Il refuse en raison de « son attachement pour les fidèles confiés à ses soins par la Providence ». Musset, de Falleron, on lui adresse une lettre par courrier rapide.

Comme l'on estime que l'autre paroisse de Machecoul, Ste-Croix, sera réunie à celle de La Trinité, on juge inutile de désigner un curé pour succéder au recteur réfractaire Blanchard, et immédiatement on se penche sur le sort de St-Mesme. C'est Landry, vicaire de la paroisse de La Pommeraye, en Poitou, qui est élu.

Vient l'heure du déjeuner. Suspension. En début d'après-midi, les électeurs se réunissent à nouveau après un Te Deum chanté, note le procès-verbal, « en action de grâce et de témoignage de la joie répandue parmi les bons citoyens à l'annonce de la convalescence du Roi ».

Pendant la pause, la réponse du curé Musset est parvenue. Négative. Il désire terminer sa carrière au milieu de ses ouailles. Troisième scrutin pour cette paroisse de La Trinité, et c'est Le Maignan, vicaire de St-Similien, qui est élu.

Seront ensuite pourvus ce 27 mars et le lendemain 28 les curés de Ste-Lumine-de-Coutais, Paulx, La Chevrolière, Montbert, Legé, La Limousinière, Fresnay, St-Etienne-de-Mer-Morte. Et ce sera tout. La liste des candidats est épuisée, même, comme on l'a remarqué, en faisant appel à des ecclésiastiques des départements voisins.

Trois mois après cette assemblée, le curé réfractaire Blanchard administrateur toujours la seconde paroisse de Machecoul, celle de Ste-Croix, tandis que le curé constitutionnel Letort, qui sera martyrisé le 11 mars 1793, préside aux destinées de la paroisse de La Trinité (2). C'est dire si la Constitution civile du Clergé est appliquée avec beaucoup de modération, contrairement à ce qu'on en pense. D'ailleurs, en mai 1791, la Constitution n'avait-elle pas autorisé l'exercice du culte réfractaire ?

BLANCHARD ET BAUDET S'ENTÊTENT

Donc, à Machecoul, les fidèles se partagent entre les deux églises ; mais le curé Blanchard et son vicaire Baudet vont entrer en conflit ouvert avec la Municipalité en refusant de participer à la procession de

l'Assomption, le 15 août, aux côtés du curé constitutionnel Le Tort. Ils le proclament haut et fort bien avant la cérémonie. La Municipalité s'alarme, place les réfractaires devant leurs responsabilités, les avertis que leur attitude constituerait « dans les circonstances actuelles un exemple dangereux (...) qui produirait le plus mauvais effet ».

Blanchard et Baudet s'entêtent, refusent la main tendue. Oh ! la réaction est lente, l'affront lentement digéré, et c'est seulement le 20 décembre 1791 que plusieurs habitants de Machecoul pétitionnent et exigent l'application stricte de la loi, qui veut que « tout fonctionnaire public qui n'a pas prêté serment soit remplacé ».

Le 23 décembre, un arrêté ordonne que Blanchard se retire à trois lieues de sa paroisse dans les 24 heures de la notification. Tergiversations. Nouveau suris à la faveur d'une intervention d'anciens marguilliers et de paroissiens auprès du général Dumouriez, commandant général des forces armées du département, mais le 31 mars 1792, l'affaire est close. Dans un document portant cette date, nous relearnons que Le Tort, ancien vicaire de St-Philbert-de-Grand-Lieu, dessert désormais les deux paroisses, et incidemment nous apprenons qu'elles représentent une population de quatre mille âmes.

Telle est la longue et difficile mutation du clergé, observée d'une manière concrète dans le district de Machecoul. Elle faisait suite à la vente des biens de ce même clergé, dans des conditions peu profitables aux petits paysans, en raison du non morcellement des grandes propriétés et de la pratique de la surenchère. C'est ce que nous examinerons le mois prochain.

Jean MOREAU.

(1) Ces 18 paroisses étaient celles de St-Mesme, Ste-Lumine-de-Coutais, St-Marc-de-Coutais, La Chevrolière, Montbert, Geneston, St-Columban, La Limousinière, Legé, St-Etienne-de-Mer-Morte, St-Etienne-de-Corcoué, La Benate, La Marne, Trouvau, Paulx, Fresnay, plus les deux paroisses de Machecoul, Ste-Croix et La Trinité.
(2) Le curé Le Maignan, nommé auparavant, avait dû refuser.

SOCASSUR

Toutes Assurances

- Habitation
- Automobile
- Retraite
- Assistance

L'expérience des Collectivités
au service des particuliers

SOCASSUR

29, rue du 4-Septembre - 75002 PARIS
Tél. : 47.42.78.75